

Division de la santé de la population et de la santé publique

Vaccin nonavalent contre le virus du papillome humain (VPH9) offert dans le cadre du programme ontarien de vaccination contre le VPH : information pour les parents

La présente fiche d'information contient des renseignements de base seulement. Elle n'a pas pour but de fournir des conseils médicaux, un diagnostic ou un traitement ni de les remplacer. Consultez toujours un professionnel de la santé au sujet d'un problème de santé, le cas échéant, et avant d'apporter des changements à votre régime alimentaire, à votre mode de vie ou à votre traitement.

À compter du 5 septembre 2017, l'Ontario offrira le vaccin VPH9 à tous les élèves de 7e année dans le cadre du programme de vaccination financé par le secteur public.

Qu'est-ce que le VPH?

Le VPH, abréviation de virus du papillome humain, est un virus très répandu dans le monde entier. Il existe divers types de VPH. Certains types peuvent être à l'origine du cancer du col de l'utérus chez les femmes, du cancer du pénis chez les hommes et d'un certain nombre d'autres cancers présents à la fois chez les hommes et les femmes. D'autres types de VPH peuvent causer la formation de lésions de la peau, comme des verrues génitales.

Il est estimé que sans la vaccination, 3 Canadiens sexuellement actifs sur 4 contracteront le VPH pendant leur vie. Heureusement, les infections par les

formes les plus courantes du VPH peuvent être évitées au moyen du vaccin contre le VPH.

Qu'est-ce que le vaccin VPH9?

L'utilisation du VPH9 (GardasilMD 9) a été autorisée au Canada en février 2015. En décembre 2016, ce vaccin, semblable au vaccin VPH4, a été approuvé dans le cadre d'une série à 2 doses pour les personnes âgées de 9 à 14 ans et d'une série à 3 doses pour les personnes qui commencent leur série de vaccins à compter de leur 15e anniversaire de naissance ou qui sont immunodéprimées.

Comment le vaccin VPH9 diffère-t-il du vaccin VPH4 ?

Le VPH9 protège contre les mêmes types de VPH présents dans le VPH4, soit les types 6, 11, 16 et 18, en plus de cinq autres types de VPH, soit les types 31, 33, 45, 52 et 58. Le VPH4 tout comme le VPH9 protègent contre les VPH des types 16 et 18 qui causent approximativement 70 pour cent des cancers du col de l'utérus et anogénitaux et 60 pour cent des lésions cervicales précancéreuses à risque élevé. Le VPH4 et le VPH9 peuvent prévenir approximativement 90 pour cent des verrues génitales des types 6 et 11.

L'immunisation par le vaccin VPH9 peut prévenir jusqu'à un autre 17 pour cent des cancers du col de l'utérus, 30 pour cent des lésions cervicales précancéreuses à risque élevé et jusqu'à 14 pour cent des cancers anogénitaux causés par les cinq autres types de VPH, soit les types 31, 33, 45, 52 et 58.

Comment mon enfant peut-il se faire vacciner gratuitement contre le VPH?
À compter de septembre 2017, le vaccin VPH9 sera offert gratuitement aux élèves de 7e année dans le cadre du programme de vaccination scolaire de l'Ontario administré par les bureaux locaux de santé publique.

Quel est le calendrier de vaccination pour le vaccin VPH9 dans le cadre du programme de vaccination destiné aux élèves de 7e année?

Le vaccin VPH9 est administré en 2 doses à un intervalle minimal de 6 mois, semblable au vaccin VPH4.

Est-ce que mon enfant qui a commencé à recevoir la série de vaccins contre le VPH, en particulier le VPH4, mais qui n'a pas terminé la série sera admissible au vaccin VPH9 gratuit?

Si un élève admissible a reçu le vaccin VPH4 avant l'année scolaire 2017-2018, mais n'a pas encore terminé de recevoir la série de vaccins VPH, le vaccin VPH4 lui sera offert pour terminer la série.

Des experts nationaux en immunisation recommandent que, dans la mesure du possible, le même vaccin VPH soit utilisé pour terminer une série de vaccins.

Quel vaccin sera administré aux élèves admissibles qui n'ont pas commencé leur série de vaccins avant l'année scolaire 2017-2018?

Les élèves qui étaient admissibles au vaccin VPH avant le 5 septembre 2017 et qui n'ont pas commencé leur série de vaccins continueront d'être admissibles au vaccin VPH4.

Comment le vaccin contre le VPH agit-il?

Le vaccin contre le VPH assure une protection contre les infections au moyen du VPH présent dans le vaccin. Ce vaccin agit le plus efficacement lorsque les personnes sont vaccinées avant de devenir sexuellement actives. Cependant, le vaccin est aussi recommandé pour les personnes qui

sont déjà sexuellement actives. Cela s'explique par le fait qu'elles n'ont peut-être pas été infectées par le VPH au cours d'activités sexuelles antérieures, et risquent peu d'être infectées par les types de VPH présents dans le vaccin.

Le vaccin contre le VPH9 est-il sûr?

Le vaccin contre le VPH **est très sûr et très efficace**. Il a été rigoureusement testé et évalué avant d'être approuvé par Santé Canada. L'utilisation du vaccin contre le VPH a été approuvée dans plus de 100 pays. Plus de 175 millions de doses ont été distribuées partout dans le monde entier. La surveillance intensive continue qui est exercée à l'échelle du Canada et du monde entier continue de démontrer que le vaccin contre le VPH est très sûr.

Y a-t-il des effets secondaires?

Avant de recevoir un vaccin, vous devriez toujours discuter des bienfaits et des risques qui lui sont associés avec votre professionnel de la santé. Il a été démontré que GardasilMD 9 est généralement bien toléré.

Toutefois, comme pour tous les vaccins, il peut provoquer des effets secondaires, dont les plus courants sont bénins. Ils comprennent la douleur au bras et l'enflure ou l'apparition d'une rougeur au point d'injection. Les autres effets secondaires signalés sont les étourdissements, les nausées, les maux de tête, la fièvre et les évanouissements.

Les risques de réaction grave au vaccin contre le VPH sont extrêmement faibles.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin contre le VPH?

- Les personnes qui ont déjà eu une réaction allergique qui menace la vie (aussi connue sous le nom de réaction anaphylactique) à une dose de vaccin contre le VPH; ou
- Les personnes qui ont eu une réaction allergique grave à l'une des composantes du vaccin contre le VPH ou de son contenant.

Dans tous les autres cas, y compris si vous avez déjà présenté des effets secondaires après avoir reçu une dose de vaccin contre le VPH, si vous êtes malade ou si vous avez de la fièvre le jour de l'administration du vaccin, consultez le personnel du bureau de santé publique de votre région ou votre professionnel de la santé.

Quand dois-je communiquer avec mon professionnel de la santé?

Avisez immédiatement le bureau de santé publique de votre région ou votre professionnel de la santé si votre enfant présente des symptômes inhabituels ou graves après avoir reçu le vaccin contre le VPH.

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Communiquez avec le bureau de santé publique de votre région, votre médecin ou un membre du personnel infirmier praticien. Pour trouver le bureau de santé publique de votre région, consultez le site Web

<https://www.ontario.ca/locations/health/index.php?lang=fr>.

Le site Web

<http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/hpv>
contient de plus amples renseignements
sur le VPH, le vaccin contre le VPH et
les programmes scolaires.

Le site Web

<http://santesexuelleontario.ca/> contient
de l'information sur le programme contre
le VPH à risque élevé